



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 18/12/18

Reçu en Préfecture le : 18/12/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 17 décembre 2018
D-2018/579

Aujourd'hui 17 décembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle AJON présente jusqu'à 17h00

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Alain SILVESTRE

Vie étudiante. Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions

Madame Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles qui agissent pour promouvoir la vie étudiante.

L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives dans le domaine de la vie étudiante que la Ville souhaite développer.

A cet effet, je vous propose d'attribuer au CROUS :

- La somme de 1 500 euros prévue au budget primitif pour la participation à la 12ème édition du festival "Les Campulsations". Ce Festival culturel de rentrée universitaire initié par le CROUS de Bordeaux Aquitaine permet aux étudiants bordelais de découvrir l'ensemble de l'offre culturelle proposée sur le campus dans des domaines variés comme le théâtre, la danse, l'opéra, les musées, les concerts, le sport.

Le festival se tiendra de la fin du mois de septembre au début du mois d'octobre et sera, comme les années précédentes, clôturé par la manifestation « Bordeaux accueille ses étudiants » organisée par la Ville. Cette manifestation vise à permettre de découvrir la richesse culturelle et patrimoniale de la Ville. Elle a accueilli en 2018 plus de 25 000 personnes sur les 40 événements du festival.

- La somme de 3000 euros, prévue au budget primitif, pour la participation à l'évènement « Printemps des poètes ». Ce festival propose aux écoles de la Ville de Bordeaux des animations présentées et animées par des associations étudiantes sur le temps scolaire. En 2018 cet évènement a permis de proposer 19 interventions différentes portées par 10 associations. Plus de 3 100 élèves ont pu bénéficier de ces animations, soit 127 classes. 96% d'entre elles se déclaraient satisfaites ou tout à fait satisfaites de la qualité des interventions.
- La somme de 500 euros, prévue au budget primitif, pour la participation à l'évènement « Musiques de R.U. ». Ce tremplin musical initié par le CROUS de Bordeaux Aquitaine propose aux groupes de musiciens locaux intégrant à minima 50% d'étudiants bordelais de participer à un tremplin musical national.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser au Crous une subvention de 1 500 euros dans le cadre du festival Les Campulsations,
- verser au Crous une subvention de 3000 euros dans le cadre de l'opération « Printemps des poètes »,
- verser au Crous une subvention de 500 euros pour l'opération « Musiques de R.U. ».

La dépense sera imputée sur le budget 2019 sur la sous fonction 23 compte 6574.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 17 décembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Arielle PIAZZA